

LETTRE ÉCONOMIQUE ÉGYPTE

Une publication du Service Economique du Caire
Numéro 153 : octobre 2024

Le chiffre du mois

**Hausse du prix des
carburants de
8 à 17 %
le 18 octobre 2024**

Sommaire

Actualités	3
Relations économiques bilatérales.....	3
Visite du Sheikh Mohammed bin Zayed pour le lancement officiel du projet Ras El Hekma	7
L'industrie textile : un fort potentiel à l'export pour l'Égypte, soutenu par Proparco	9
Brèves économiques	11
Notes d'analyse	14
Grands projets ferroviaires : inauguration de plusieurs projets emblématiques	14
Des villes et régions côtières égyptiennes vulnérables au changement climatique	16
Indicateurs	19
Indicateurs macroéconomiques	15
Indicateurs socioéconomiques	17

« Ne t'arrête pas à mi-chemin, il y a trop de monde à cet endroit » - Catherine de Sienne

A quelques jours de la visite en Egypte de la directrice générale du FMI, Mme Kristalina Georgieva, suivie de la quatrième revue du programme, quels résultats ont-ils été enregistrés depuis les annonces du mois de mars et quels défis reste-t-il à surmonter ?

Alors que certains médias anticipaient en début d'année la « libanisation » annoncée de l'Egypte, le retournement de situation intervenu au premier trimestre a permis à l'Egypte de résorber, ponctuellement, sa crise de liquidités et de créer le choc de confiance dont elle avait besoin. Les entrées d'IDE sur l'année fiscale écoulée, certes aux trois-quarts liées au seul projet de Ras Hel Hikma, dont les travaux ont été officiellement lancés début octobre, les annonces d'investissements lors de la conférence UE-Egypte de fin juin, les inaugurations quasi hebdomadaires de nouveaux investissements français en Egypte, le volume des flux entrants d'investissements de portefeuille comme de transferts de la diaspora, attestent d'un changement radical de perception à l'égard de ce pays. Dernier avatar de cette confiance retrouvée, le PIF saoudien a annoncé ce mois-ci un investissement qui pourrait atteindre 15 Md USD dans un schéma comparable à celui d'ADQ fin février. Débloquant cette entrée massive de capitaux, la disponibilité de la devise, autorisée par la transition effective vers un change flexible qui n'a pas eu l'effet inflationniste redouté, et l'éviction du marché parallèle, a connu également une amélioration indéniable. Il en a résulté l'épure de la majeure partie des arriérés, à l'exception notable de ceux du secteur hydrocarbure, tout comme le retour d'un volume soutenu de transactions sur le marché interbancaire. Les réserves de change ont aujourd'hui atteint un niveau inégalé depuis 6 ans. Libérée de ces contraintes de change, la politique monétaire se concentre à juste titre sur la lutte contre l'inflation, qui a connu jusqu'à fin juin une décélération tendancielle, et reste très restrictive.

Hormis le volet monétaire, sans lequel rien n'aurait certes pu avoir lieu, l'économie égyptienne présente toujours des signes de fragilité structurelle que pourrait renforcer une dégradation de la situation sécuritaire régionale. Banque mondiale et FMI ont ainsi revu à nouveau à la baisse les prévisions de croissance, respectivement à 3,5% pour l'année fiscale 2024/25 et 2,7% pour 2024, avant un rebond à 4,1% l'an prochain. L'excédent retrouvé de la balance des paiements, faible au regard des flux de capitaux entrants, ne saurait ainsi dissimuler l'insuffisante compétitivité à l'export de l'Egypte, dont le déficit du compte courant se creuse fortement. La baisse de 60% des livraisons énergétiques n'en est pas la seule cause : les exportations baissent de 30% hors énergie. La fin de l'année fiscale permet aussi de mesurer l'ampleur de l'impact des tensions régionales sur les recettes du Canal de Suez, en baisse de 60% depuis janvier et dont le trafic est réduit de moitié. Seules les recettes touristiques semblent résister, mais pour combien de temps encore ? En matière budgétaire, la dette et les charges d'intérêt restent un facteur de vulnérabilité. Alors que les recettes fiscales restent faibles, la réduction graduelle de certaines subventions (électricité, fuel) et l'augmentation d'en moyenne 20% des prix de l'internet, du métro, et des abonnements de téléphone mobile se sont immédiatement traduites par une reprise de l'inflation.

Dans ce contexte encore fragile, et le montant du soutien des pays du Golfe ayant probablement atteint un sommet, l'accélération des réformes s'impose avant que le doute ne s'installe, ce que le discours de la nouvelle équipe économique gouvernementale admet sans ambiguïté. Toutefois, hormis le domaine fiscal, où un grand chantier de simplification est engagé et devrait être annoncé d'ici la fin de l'année, les réformes les plus importantes semblent connaître un certain ralentissement, notamment sur le front des cessions d'actifs publics. Peu d'avancées ont été enregistrées au-delà d'annonces répétées concernant les banques publiques et les aéroports – ce dernier secteur étant toutefois assez engagé - et d'un objectif de 2 à 2,5 Md USD de recettes de cessions pour cette année fiscale.

Dans ce contexte, les déclarations récentes du Président al-Sissi, soulignant l'impact des ajustements requis par le FMI sur la population égyptienne et estimant que les conséquences du contexte international ne permettraient pas de répondre à certaines exigences du FMI, sont interprétées par certains comme la volonté de renégociation du programme.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois d'octobre 2024 :

- **3 octobre :** L'Ambassadeur de France a assisté à la cérémonie de signature d'un accord entre Axa Egypt et Post for Investment, branche d'Egypt Post, pour la mise en place de la première société de micro-assurance en Égypte. En présence du ministre des Communications, S.E. Amr Talaat, et du Directeur général d'Axa, Thomas Buberl, cette initiative vise à promouvoir l'inclusion financière et réduire les risques pour les populations vulnérables, avec l'objectif de toucher 12 millions de clients en dix ans.



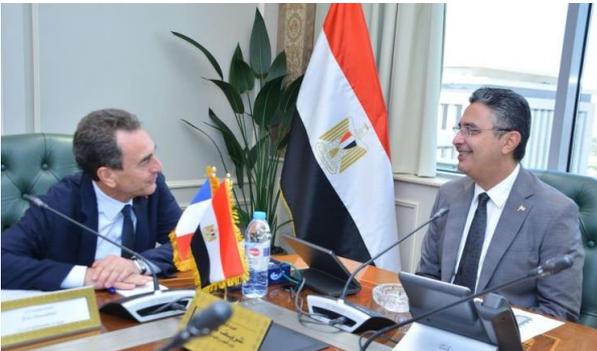
- **8 octobre :** Près d'un an après sa création, le **Club du développement durable**, regroupant 23 entreprises françaises, s'est réuni à la Résidence de France pour partager des bonnes pratiques et initier des actions collectives. Cette session a permis de revenir sur les progrès accomplis pour ce premier anniversaire et a été l'opportunité de partager des initiatives inspirantes : Danone sur l'électrification de sa flotte logistique, CMA CGM et Air Liquide pour leur soutien à l'entreprise sociale Very Nile qui lutte contre la pollution plastique, ainsi que RATP Dev et le Samu Social sur un projet de réinsertion.



- **9 octobre :** Deuxième édition de la Journée du Droit, sur le thème du Droit de l'environnement, organisée par l'ambassade de France. L'occasion de présenter un regard croisé franco-égyptien, avec des présentations de Me Taya Pirinis avocate au sein du cabinet Adsero, et le professeur François Guy Trébulle, doyen honoraire de l'École de droit de la Sorbonne, suivi d'un échange modéré par Stéphane Brena, Directeur l'école de droit de la Sorbonne au Caire.



→ **10 octobre** : Première rencontre entre le Dr Sherif Farouk, ministre égyptien de l'Approvisionnement et du Commerce Intérieur et l'Ambassadeur de France, qui ont échangé sur la coopération pour renforcer la sécurité alimentaire en Égypte, face aux chocs extérieurs. L'Ambassadeur a salué la nomination du ministre. Le sujet de la sécurité alimentaire et le projet de nouveaux silos de blé, mené par l'AFD en partenariat avec l'Union européenne ont été au cœur des discussions.



→ **15 octobre** : L'Ambassadeur de France a assisté à l'inauguration du **nouveau site industriel d'Air Liquide, Yango**, récemment construit à Ain Sokhna dans la Zone Économique du Canal de Suez, en présence de M. Waleid Gamal El-Dein, Président de la SCZone et de M. Nicolas Poirot, directeur d'Air Liquide pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Inde. Implanté en Égypte depuis 2002, Air Liquide ouvre ainsi son treizième site industriel, renforçant sa présence dans le pays. Le projet, aligné avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, intègre une feuille de route pour l'utilisation d'énergies renouvelables afin de réduire les émissions de CO₂.



→ **22 octobre** : Ouverture du 29^{ème} séminaire franco-égyptien des céréales organisé par Intercéréales/France Export Céréales, en compagnie de l'Ambassadeur de France, S.E. le ministre égyptien de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, Sherif Farouk. Ce séminaire annuel a réuni des représentants français et égyptiens du secteur pour présenter l'offre de blé français, les tendances des marchés céréaliers mondiaux, et valoriser l'offre française qui participe à garantir la sécurité alimentaire de l'Égypte.



→ **23 octobre** : Le président de l'Université Française (UFE) d'Égypte, Denis Darpy, et l'Ambassadeur de France ont présenté à la communauté d'affaires française le **projet de refondation de l'UFE**. Des entreprises de divers secteurs (infrastructures, transport, défense, finance, énergies renouvelables, télécommunications, etc.) ont exploré des opportunités de partenariats sur-mesure. L'UFE, bientôt dotée d'un nouveau campus, ambitionne de devenir une plateforme intégrée de formation, recherche et innovation.



→ **29 octobre** : Air France-KLM a célébré à la Résidence de France l'engagement historique du groupe dans le pays, en présence de son Directeur Régional Afrique Moyen-Orient, Stefan Tolga Gumuseli. L'occasion de réunir des personnalités égyptiennes et françaises, ainsi que de nombreux représentants d'entreprises des deux pays, illustrant les liens qui unissent nos deux nations, sur les plans économique, culturel et touristique.



Visite du Sheikh Mohammed bin Zayed en Égypte pour le lancement officiel du projet Ras El Hekma

Le lancement officiel des travaux du projet de Ras El Hekma et la conclusion de premiers contrats à l'occasion de la visite officielle, les 3 et 4 octobre, du Sheikh Mohammed bin Zayed, sont intervenus sept mois seulement après l'annonce de l'accord bilatéral sur ce projet sans précédent en Égypte.



Le développement de la péninsule de Ras El Hekma a fait l'objet d'un accord d'investissement historique, signé le 23 février 2024, avec le Fonds souverain émirien d'Abu Dhabi, ADQ, pour un projet de développement d'une ville nouvelle. Ras El-Hekma, située dans le gouvernorat de Matrouh sur la côte Méditerranéenne, à 350 km au nord du Caire, couvrira une zone de 170 km² et prévoit la construction d'un complexe touristique, une zone franche, des infrastructures portuaires et aéroportuaires, ainsi que plusieurs quartiers commerciaux et résidentiels destinés à accueillir à terme 2 millions d'habitants. L'accord conclu porte sur un premier investissement de 35 Mds USD, dont 11 Md USD en conversion de dépôts émiriens à la Banque Centrale. Le premier versement (15 Mds USD) a été réalisé cinq jours après la signature de l'accord, et le second (20 Mds USD) en mai 2024. Constituant le plus important investissement étranger dans l'histoire du pays [représentant l'équivalent de 9% du PIB], le développement de Ras El Hekma devrait, d'après les autorités, catalyser un volume d'investissements total de 150 Mds USD d'ici 20-30 ans.

Le lancement officiel du projet à l'occasion de la visite du Président émirien a aussi donné lieu à la conclusion de plusieurs accords relatifs à son développement. Le point culminant de la visite en Égypte du Sheikh Mohammed Bi Zayed, dont le précédent voyage au Caire datait de fin juillet, a été le lancement officiel de la construction du projet de Ras El Hekma par les deux présidents, suivi d'une première présentation du plan de développement de la ville. Cette étape clé a été accompagnée par la signature de plusieurs accords, dont un partenariat entre le fonds souverain émirien ADQ et le développeur saoudien Modon Holding qui s'est vu attribuer la maîtrise d'œuvre d'ensemble de ce mégaprojet. Modon Holding sera ainsi chargé de mener à bien la première phase du projet qui s'étend sur une zone de 42 m2 et dont les travaux devraient commencer dès le mois prochain et durer près de 3 ans. A l'occasion de cette visite, Modon Holding a en outre scellé plusieurs partenariats stratégiques avec des acteurs locaux, mais également régionaux et internationaux, consolidant les premières bases nécessaires au développement du projet.

Les grands groupes égyptiens sont appelés à occuper une position centrale dans la réalisation des travaux d'infrastructure de la ville. Alors qu'un accord-cadre a été signé avec Orascom Construction pour ces travaux, Modon a également signé un protocole d'accord avec Elsewedy Electric pour la fourniture de matériaux de construction et le développement, l'exploitation et la maintenance de parcs industriels. Un protocole d'accord avec Taqa Misr a également été signé

pour le développement des infrastructures de services publics - usines de dessalement, réseaux électriques, etc. **Etisalat**, premier opérateur de services de télécommunications en Égypte, portera le projet de « smart city », assurant également la gestion du réseau et des systèmes de collecte de données à l'échelle de la ville. Les entreprises émiriennes devraient naturellement y être étroitement associées. Ainsi, **Abu Dhabi Airports** devrait prendre la charge de la construction d'un aéroport tandis que l'émirien **Burjeel Holding** sera positionné sur les infrastructures de santé. L'implication de quelques entreprises européennes et américaines est à ce stade exclusivement orientée vers le secteur touristique, avec la présence du groupe français Accor et de sa filiale **Ennismore** ainsi que de l'américain **Montage International** pour l'opération d'hôtels ou encore de l'entreprise espagnole **Valderrama** pour la gestion d'un futur club de golf.

Actualités

L'industrie textile : un fort potentiel à l'export pour l'Égypte, soutenu par Proparco

L'industrie textile est stratégique pour l'économie égyptienne, représentant environ 3,5% du PIB, un quart de la production industrielle et 12% des exportations en 2022 [dernières données disponibles]. Le secteur emploie environ 2,5 millions d'individus, principalement localisés en milieu rural. Le ministère des Entreprises publiques, à travers la Holding Company for Cotton & Textile Industries, détient des participations majoritaires dans plusieurs entreprises qui dominent l'amont (égrenage, filature, tissage, tricotage et teinture) tandis qu'une myriade d'entreprises du secteur privé opère dans l'aval de la filière, qui demeure très concentré - sur près de 4 000 entreprises présentes, les 20 premières représentent 50 % de l'ensemble des exportations et le marché intérieur est majoritairement approvisionné par de petites entreprises informelles. Alors que les outils de productions des entreprises publiques du secteur sont désuets (certaines machines-outils datent de la fin du XIXème siècle), les autorités ont amorcé une restructuration du secteur et une modernisation des équipements (plan d'investissement). Le secteur a également été identifié comme prioritaire pour un retrait partiel de l'État, ouvrant notamment la voie à la participation de groupes chinois (Jushi, Fayang Textile, etc.) et turques.

Dans ce contexte, Proparco soutient le groupe égypto-turc T&C Garments, spécialisé dans la production de denim, qui dispose d'un positionnement stratégique, alors que sa production est majoritairement destinée à l'export. Ils cherchent à s'imposer comme des concurrents directs de l'industrie turque. T&C est accompagné par Proparco depuis 2020 via un prêt de 20 M EUR, qui a permis à la fois de développer l'outil de production mais a également financé la mise à niveau environnementale de l'usine. Le site, qui s'étend sur 40 000 m² et est en cours d'extension pour atteindre 72 000 m² dans la zone industrielle d'Obour, impressionne par son envergure et son organisation. Les extensions récemment réalisées optimisent le processus de production, de la réception des matières premières (50 % locales et 50 % importées) à la couture, au lavage, au repassage, au découpage laser, et enfin à l'expédition vers les marchés américains et européens.

Le site prône une logique d'économie circulaire et est équipé d'une nouvelle station de traitement des eaux usées capable de traiter 80 % des eaux générées par la blanchisserie, et l'installation de panneaux solaires est prévue dans les prochains mois. L'usine recycle également les jeans de haute qualité, avec une logique de valorisation (équipe de designers travaillant sur une ligne intégralement recyclée) et 90 % des produits chimiques utilisés sont écologiques et certifiés. Actuellement, l'usine emploie 7 500 personnes, dont 40 % de femmes. Ces efforts sont un exemple à suivre pour d'autres industries locales, en particulier dans le secteur textile.

La réussite de l'entreprise illustre le potentiel de l'Égypte à l'export pour l'industrie textile, le pays bénéficiant d'importants avantages comparatifs (proximité géographique, accord d'association entre l'Égypte et l'UE, coûts de production très faibles, main d'œuvre qualifiée, etc.). Cela étant, la faiblesse de l'appareil exportateur local affecte significativement les performances du pays à l'export.

Le gouvernement a ainsi fait de l'implantation industrielle une priorité et cherche notamment à promouvoir le développement de capacités de production pour l'exportation, et à attirer les investissements étrangers. Dans le cadre d'un vaste plan de réformes, le nouveau ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur a ainsi fixé un objectif ambitieux de doubler les exportations à 100 Mds USD à l'horizon 2030. Priorisant le soutien au secteur privé exportateur, les autorités ont reconduit le programme d'incitation directe, mis en place dès 2019 (avec 2350 entreprises bénéficiant d'un soutien financier sur les 5 premières années pour près de 54 Md EGP mobilisés, soit 1 Md EUR au taux actuel). En parallèle, les autorités égyptiennes misent fortement sur le développement de la Zone Économique du Canal de Suez, comme principal pôle industriel et logistique de l'économie – capitalisant notamment sur le développement d'infrastructures portuaires et d'incitations fiscales et douanières pour les entreprises décidant de s'y implanter.

Brèves économiques

1. Renforcement du partenariat économique franco-égyptien lors du Forum d'affaires Égypte, organisé les 30 septembre et 1^{er} octobre

La seconde édition du [Forum d'affaires Égypte](#), organisée par Business France, s'est tenue à Paris le 30 septembre et à Marseille le 1^{er} octobre. L'événement, qui a réuni des acteurs économiques des deux pays, a été ouvert par Sophie Primas, ministre Déléguée chargée du commerce extérieur, Dr. Khaled Abdel Ghaffar, Vice Premier ministre chargé des questions de Développement Humain et ministre de la Santé et de la population et Hassan El Khatib, ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur. Les discussions ont porté sur le renforcement des investissements dans des secteurs stratégiques comme l'industrie, l'énergie et la santé. A cette occasion, [deux protocoles d'accord \(MoU\) ont été signés](#) : un avec Elsewedy Electric pour des coopérations industrielles, et un autre entre l'Autorité générale pour l'investissement (GAFI) et Business France visant à faciliter les investissements bilatéraux.

2. La chute des revenus du Canal de Suez s'accroît au second trimestre de l'exercice 2023/24

Selon les dernières données relatives à la balance des paiements, publiées en octobre 2024 par la Banque centrale d'Égypte, [les revenus du canal de Suez ont atteint 1,84 Md USD au cours du second semestre de l'année fiscale 2023/24 \(janvier à juin 2024\), se contractant de plus de 60 % en glissement annuel](#). Ils ont atteint 6,6 Md USD sur l'ensemble de l'exercice, en recul de plus de 24 % par rapport à l'exercice précédent. Ces données témoignent donc d'un impact durable et croissant des tensions géopolitiques régionales et attaques en mer Rouge, qui ont poussé de nombreuses compagnies maritimes à réorienter leurs itinéraires (contournement de l'Afrique via le Cap de Bonnes-Espérance en Afrique du Sud). [Ainsi, en juillet 2024, seulement 1 047 navires et tankers ont emprunté le canal, contre 2 158 à la même période l'année précédente](#). Pour rappel, les droits de passage du canal sont une source de devises stratégique et l'une des quatre principales rentes de l'économie égyptienne.

3. Inauguration d'une nouvelle unité de séparation de gaz Air Liquide

Air Liquide a célébré, le 15 octobre, lors d'une cérémonie au Grand Egyptian Museum au Caire, la [mise en service de son treizième site industriel en Égypte, situé à Ain Sokhna](#), dans la Zone Économique du Canal de Suez. L'événement a réuni le Président de la SCZone et le Directeur régional d'Air Liquide pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Inde. [Le site est la plus grande unité de séparation de gaz d'Égypte exploitée par le groupe : il a mobilisé un investissement de 80 M USD et dispose d'une capacité de production de 1 200 tonnes de gaz par jour](#). Les gaz produits, notamment l'oxygène, l'azote et l'argon, sont principalement destinés à un usage industriel et sont livrés directement aux installations industrielles voisines via un réseau de pipelines – dont l'usine de verre du groupe français Saint Gobain. Une partie de la production est également destinée aux hôpitaux. Présent en Égypte depuis 2002, Air Liquide est leader sur le marché de la production de gaz dans le pays.

4. Nouvelles infrastructures de transports ferroviaires au Caire

Le 12 octobre 2024, le président Abdel Fattah El Sissi a inauguré la [gare ferroviaire de Bashtil](#), située dans le gouvernorat de Gizeh, en présence de l'Ambassadeur de France. Cette nouvelle gare, équipée de 11 quais, en service depuis octobre 2023, est [la deuxième gare du Caire](#) et a pour objectif d'augmenter la fréquence des liaisons ferroviaires entre la capitale et la Haute Égypte, face à l'affluence croissante de la gare historique de Ramsès. À cette occasion, le gouvernement a rappelé son ambitieux plan de développement des infrastructures ferroviaires, visant à accueillir [2 millions de passagers par jour à l'horizon 2030](#). Le président Sissi a également inauguré l'extension 3C de la ligne 3 du métro du Caire, qui est entrée en service en avril 2024 et est opérée par RATPDev. [Financé par un prêt souverain de 300 MEUR octroyé par l'AFD, ce nouveau tronçon s'étend sur une distance de 7,1 km et compte 15 stations](#). Il permet d'améliorer l'accès aux quartiers de Gizeh ainsi qu'à plusieurs sites métropolitains, dont l'Université du Caire. La ligne est déjà empruntée par près de 11 millions de passagers par mois.

5. Suspension des nouvelles licences de crédit à la consommation et de microfinance

L'Autorité de régulation financière (FRA) suspend pour un an la délivrance de nouvelles licences pour les sociétés de crédit à la consommation et de microfinance. Cette décision vise à garantir la stabilité du marché et des institutions financières non-bancaire (IFNB), ainsi qu'à évaluer la solvabilité des prestataires en réponse à l'augmentation des licences accordées. [Au cours des deux dernières années, la FRA a octroyé 10 licences de microfinance et 15 licences de crédit à la consommation](#), suscitant des préoccupations concernant la santé financière des opérateurs existants. Actuellement, [25 sociétés de microfinance et 30 sociétés de crédit à la consommation](#) desservent respectivement [3,8 M et 1,9 M de clients](#), avec des [financements totalisant 56,2 Md et 35,5 Md EGP \(2,25 et 1,43 Md USD\)](#). Un dialogue sera lancé prochainement avec les sociétés opérant dans les activités de financement non bancaire dans la perspective de la mise en œuvre des normes de solvabilité conformément à Bâle III.

6. Troisième hausse des prix du carburant depuis mars 2024

Le 18 octobre, le ministère du Pétrole et des Ressources Minières a annoncé une [nouvelle hausse des prix des carburants, de 8 à 17 %](#) selon les types, l'augmentation la plus forte concernant le diesel et le kérosène. Cette troisième révision à la hausse des tarifs en 2024, la précédente remontant à juillet (+10 à 15 %), [s'explique par la baisse progressive des subventions, dans le cadre des réformes soutenues par le FMI](#). Le gouvernement prévoit en effet de mettre un terme aux subventions du secteur à l'horizon de la fin de l'année 2025 (hors diesel), mais ne prévoit pas de nouvelles hausses sur les six prochains mois. Malgré ces hausses successives, l'Égypte demeure le 4^{ème} pays au monde où le carburant est le moins cher (environ 15 EGP le litre pour l'essence soit 30 c EUR). [Si les nouveaux tarifs couvrent désormais 85 % des coûts réels de l'essence et 69 % de ceux du diesel, les subventions devraient encore lourdement affecter le budget de l'État](#), à hauteur de 8 Mds EGP (152 M EUR) pour le diesel et 1,8 Md EGP (34 M EUR) pour l'essence sur l'exercice en cours. La prochaine révision des prix n'est pas attendue avant avril 2025.

7. Maintien des prévisions de croissance du FMI et souhait du gouvernement égyptien de revoir le calendrier du programme FMI

Dans ses nouvelles prévisions d'octobre, le FMI a maintenu sa prévision de croissance de 2,7 % pour l'année 2024 et 4,1 % pour l'année 2025, telle qu'anticipée dans la troisième revue du programme. Dans le même temps, le gouvernement égyptien a annoncé son souhait de [revoir le calendrier de mise en œuvre du programme FMI en cours](#), estimant que les difficultés économiques causées par le contexte international (et en particulier l'impact sur les recettes tirées du canal de Suez) ne permettraient pas de répondre à certaines exigences du FMI.

8. La Banque mondiale revisite ses perspectives de croissance pour l'exercice budgétaire en cours (2024/25), de 4,2% à 3,5%

En particulier, la [Banque mondiale](#) prévoit que les recettes tirées du [canal de Suez](#) seront ramenées de 8,8 Mds USD au cours du précédent exercice budgétaire à 4,8 Mds USD sur l'exercice en cours. Ces prévisions sont basées sur l'hypothèse que le conflit ne s'aggravera pas. La Banque mondiale souligne qu'[une aggravation du conflit pourrait avoir des répercussions négatives sur la croissance en Égypte](#), car une nouvelle escalade affecterait la confiance des entreprises et des consommateurs, le tourisme, et les sorties de capitaux.

9. Egypt Gas s'associe avec Aqaba Development pour alimenter la zone industrielle de Quweira (Jordanie) en gaz naturel

L'entreprise publique Egypt Gas a signé un accord avec la société jordanienne Aqaba Development pour la création d'un réseau de distribution de gaz naturel desservant la zone industrielle de Quweira, dans la région d'Aqaba depuis l'Égypte. [Ce partenariat prévoit la mise en place d'un réseau de pipelines](#) d'une capacité de 30 000 m³ par heure lors de la première phase et jusqu'à 90 000 m³ à terme. Cet accord marque une nouvelle étape dans la coopération énergétique entre les deux pays, Egypt Gas ayant déjà contribué à l'installation de réseaux internes pour plusieurs industries jordaniennes. Le groupe mène par ailleurs des études techniques pour développer l'approvisionnement en gaz naturel aux zones industrielles et aux secteurs résidentiels et commerciaux dans les villes d'Amman, Zarqa et Aqaba. [Cette annonce intervient toutefois dans un contexte de chute de la production gazière égyptienne, qui a contraint le pays à relancer massivement ses importations de GNL en 2024 \(973 M cfd /jour en juillet\) pour la première fois depuis 2017, et d'intensifier ses importations de gaz israélien \(990 M cfd /jour en septembre\)](#). Cette situation devrait persister à court terme, la production de gaz poursuivant son déclin.

Grands projets ferroviaires : inauguration de plusieurs projets emblématiques



L'inauguration de plusieurs projets emblématiques de transport terrestre et notamment ferroviaire, en présence du Président Al-Sissi, le 12 octobre, a illustré la volonté des autorités égyptiennes de valoriser les investissements majeurs réalisés ces dernières années dans le secteur. Cet événement souligne l'importance accordée par le gouvernement aux infrastructures ferroviaires qui bénéficient d'un large plan d'investissement et qui sont, par ailleurs, une vitrine de la coopération bilatérale entre la France et l'Égypte, tant par les financements déployés, que par le positionnement historique des entreprises françaises.

Une cérémonie faisant état des progrès majeurs dans le secteur des transports ferroviaires en Égypte

Une cérémonie, le 12 octobre, à la gloire des progrès majeurs dans le secteur des transports ferroviaires en Égypte et du Ministre qui les a portés.

Le 12 octobre 2024, le Président Abdel Fattah Al Sissi a participé à une cérémonie nationale, qui s'est tenue dans la nouvelle gare ferroviaire Haute Égypte à Bashtil (province de Gizeh, à l'ouest du Caire), qui a vocation à devenir le nouveau hub ferroviaire passager de la capitale. En présence du Premier ministre, de plusieurs membres du gouvernement et avec une participation du corps diplomatique limitée à l'Ambassadeur de France et l'Ambassadeur de l'Union européenne, elle a été l'occasion pour le Vice Premier ministre et ministre des Transports, Kamel El Wazir, d'inaugurer simultanément 20 projets majeurs de transport terrestres. Les projets ferroviaires et de transports urbains représentent la majeure partie des réalisations inaugurées, avec la gare de Bashtil mentionnée ci-dessus (ouverte le lendemain au public) ainsi que la troisième phase de la ligne 3 du métro du Caire. L'inauguration, faite à distance, a également concerné plusieurs projets routiers et d'ouvrages d'art. Ces inaugurations ne sont qu'un point d'étape, alors que d'autres projets sont en cours de réalisation comme la ligne Assiout-Nagaa Hammadi-Hammadi-Louxor (Haute Egypte), la ligne Benha-Port Saïd (longeant le canal de Suez et desservant delta du Nil), la ligne nouvelle Belbeis Robeiki 10th of Ramandan (est du Caire) ainsi que la ligne Tanta Damiette (delta du Nil), ces deux derniers projets étant financés par l'AFD.

Des avancées s'inscrivant dans le cadre d'un plan d'investissement massif pour le secteur.

La journée visait à mettre en lumière les réalisations majeures de modernisation du réseau ferré et des transports ferroviaires urbains ces dernières années. Le ministère des Transports mène en effet un programme d'investissements depuis 2010, qui vise la réhabilitation des voies, la construction des segments manquants, l'installation de systèmes de signalisation et télécommunication modernes, ainsi que la rénovation et l'acquisition de matériel roulant. Plusieurs bailleurs internationaux ont ainsi apporté aux chemins de fer égyptiens (Egyptian National Railways - ENR) des financements, en cours de mise en œuvre, pour un montant total cumulé de 1,7 Md EUR à date (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, BERD,

AFD). A cela s'ajoute un projet de **ligne à grande vitesse** en collaboration avec Siemens et la DeutscheBahn pour 2000 km. Lancé en 2018, il est mené par la **National Authority of Tunnel**, maître d'ouvrage du métro et de tous les nouveaux projets ferroviaires électrifiés. Enfin, depuis 2021, les activités fret ont été basculées à un opérateur privé 3A-Gharbli JV.

Pour rappel, créé en 1851, le **réseau ferré égyptien est le plus ancien d'Afrique**. Long d'environ 5625 km, il relie Le Caire, d'une part aux grandes villes du Delta situées au nord, et d'autre part aux villes de la vallée du Nil jusqu'au barrage d'Assouan, au Sud. Des lignes transversales desservent les villes du Canal de Suez, les oasis dans le désert ouest, les villes côtières de la Méditerranée (à l'Ouest). La pertinence du transport ferroviaire est évidente en Égypte pour massifier les transports de personnes et de marchandises dans un territoire habité extrêmement dense. Jusqu'à ce jour, le système ferroviaire (infrastructures et circulations) est géré par **l'Autorité des chemins de fer égyptiens (ENR)**, autorité publique créée en 1980 dépendante du ministère des Transports.

En parallèle, le **réseau du métro du Caire, le plus ancien d'Afrique également**, est géré par la NAT et connaît une **phase d'expansion** pour faire face aux besoins de mobilité urbaine de cette mégapole de plus de 20 M d'habitants, qui fait face à une vigoureuse croissance de sa population. La **mise en service des extensions de la ligne 3 en avril 2024** témoigne de ces avancées de même que plusieurs projets de construction de nouvelles lignes, actuellement en développement (ligne 4 en cours de construction, sur financement japonais et projet de ligne 6 en phase d'étude). Enfin, la **ligne de métro reliant Alexandrie à Aboukir** bénéficie également d'un programme de réhabilitation, financé par un pool de bailleurs réunissant l'AFD, la BERD, la BEI et l'AIIIB (pour un total de 1,3 Mds USD).

Un domaine vitrine de la coopération bilatérale franco-égyptienne

Une relation historique entre les deux pays dans le secteur des transports...

Ces réalisations témoignent de **l'importance historique et stratégique de la relation franco-égyptienne dans le secteur**, qui figure parmi les principaux axes de coopération bilatérale. Il était le premier secteur mis en avant dans le cadre de l'accord intergouvernemental signé entre la France et l'Égypte en 2021 sur la période 2021-2025, catalysant près de 40% des financements promis par l'AFD sur la période (sur un total de 1 Md EUR) ainsi que le financement par un prêt concessionnel du Trésor pour la rénovation du **matériel roulant de la ligne 1 du métro du Caire**. L'**extension de la ligne 3** a par ailleurs bénéficié d'un **prêt souverain de l'AFD**, de même que le projet Aboukir.

...qui bénéficie aux entreprises privées du secteur, largement implantées dans le pays

Ces financements ont largement **bénéficié aux entreprises françaises du secteur**, dont l'implantation en Égypte est historique et le savoir-faire largement reconnu. Sur le **métro du Caire**, plusieurs acteurs français sont des partenaires de longue date, comme **Vinci Construction** ou **Alstom**, positionnés dès les projets de construction des premières lignes. Fin août 2024, **Colas Rail**, dans le cadre d'un consortium constitué avec **Hitachi Rail** (ancien Thalès Rail) et **Orascom Construction**, a également remporté le contrat de réhabilitation de la ligne 1. RatpDev est en charge de l'opération de la ligne 3. Un consortium constitué d'**Arab Contractor, Orascom, Colas**,

Hitachi Rail, Vinci et Bouygues a conclu avec la NAT, lors du dernier salon Innotrans de Berlin, un accord de négociations exclusive d'un an pour l'extension 4c de la ligne 3 allant jusqu'à l'aéroport international. Dans le cadre du projet d'Aboukir, Colas Rail en consortium avec Orascom a remporté le lot de génie civil (1,3 Md EUR dont 320 MEUR pour Colas Rail). Enfin, Alstom conduit le consortium en charge de la réalisation du monorail desservant la Nouvelle capitale administrative. Le contrat avec équipements et financements britanniques s'élève un montant d'environ 4,5 Mds USD.

L'implantation des acteurs français devrait se renforcer dans les années à venir, grâce à plusieurs projets en cours de développement, dont notamment la ligne 6 du métro du Caire qui devrait être construite par un consortium d'entreprises françaises menée par Alstom.

Antoine WILLENBUCHER, Chef de pôle infrastructure, environnement et santé

Des villes et régions côtières égyptiennes vulnérables au changement climatique



« Le changement climatique est désormais une réalité et plus seulement une mise en garde », indiquait en 2022 le précédent chairman de l'autorité égyptienne de protection des côtes (SPA), Ahmed Abdelqader. Un des scénarios du GIEC envisage en effet une **élévation du niveau de la mer à hauteur d'un mètre d'ici la fin du XXIème siècle**, ce qui signifierait que près d'un tiers des terres ultra-fertiles du delta du Nil et des villes historiques comme Alexandrie pourrait être inondées, avec des conséquences dramatiques en termes de **déplacement de population** et sur la **production agricole**, essentiellement localisée dans la région du delta. Au niveau de la mer rouge, si l'élévation du niveau de la mer ne semble pas à ce stade un danger prégnant, la zone est touchée par des séries **d'inondations** et un phénomène de **blanchissement des coraux**, avec un impact potentiel sur le tourisme et la pêche. Pour faire face à ces risques, les autorités se mobilisent avec le soutien des bailleurs internationaux.

1. Une forte vulnérabilité des villes et régions côtières à la montée des eaux et au changement climatique

Des villes faces aux risques de submersion et de tsunami

Les villes côtières du delta du Nil en Égypte sont particulièrement vulnérables au niveau de la montée des eaux et à des risques d'inondation. L'exemple le plus significatif est celui de la ville d'Alexandrie. La ville de plus de 5,5 millions d'habitants compte 45% de sa population vivant sous le niveau de la mer, avec un affaissement du sol de 1.6 mm par an. Selon certaines projections, 30 % de la vieille ville pourrait être submergé d'ici 2050, ce qui signifieraient que 1,5 million de personnes ou plus seront déplacées, des centaines de milliers d'emplois détruits et des pertes spectaculaires en terres, en construction et en patrimoine. La ville est également sujet à des risques d'inondations (épisode violent en 2015) et à des risques sismiques et de tsunami. Pour faire face à ce danger immédiat, plus de 5 000 blocs de bétons sur 2,5 km ont été installés le long de la plage.

La zone de la mer rouge est également sensible à la question du réchauffement climatique, essentiellement à travers les phénomènes d'« inondations éclairs », contenu par des installations de type barrage à Sharm el Sheikh ou de lac artificiel à Tor et aussi par le risque de blanchiment des coraux, dont 0,7% serait déjà affecté. Ces phénomènes pourraient affecter le tourisme égyptien, deuxième rente en devise étrangère du pays, avec 50% du flux touristique sur les zones côtières, ainsi que l'activité de pêche, les coraux étant essentiels à l'écosystème marin. Il a été annoncé que d'ici fin 2024 l'ensemble des récifs coralliens de la mer Rouge serait déclaré zone protégée ("Great Fringing Reef"), soit plus de 1 800 km.

Des zones agricoles fragilisées

La majorité des activités agricoles se situe dans la région du delta, qui compte également pour 12,5% des activités de pêche du pays. L'élévation du niveau de la mer pourrait détruire des

parties vulnérables de la ceinture de sable, qui est essentielle pour protéger les lacs et les basses terres récupérées dans le delta du Nil. Les zones les plus touchées par l'élévation du niveau de la mer sont certaines parties des gouvernorats d'Alexandrie, de Beheira et de Kafr El-Sheikh, qui sont principalement situées le long du côté nord-ouest du delta. Le gouvernorat de Kafr El-Sheikh serait le plus touché, accentué par l'expansion urbaine. **La superficie des terres submergées par l'eau en 2023 aurait atteint environ 13,10 km².** Selon les images satellitaires, le trait de côte aurait reculé d'environ 840 mètres entre 1990 et août 2023, entraînant une réduction des terres exploitables.

Au-delà du **phénomène de réduction des terres agricoles exploitable**, leur appauvrissement est également un risque majeur, du fait de leur salinisation, qui serait due pour 80% aux effets de la montée du niveau des eaux, selon un chercheur de la FAO. Constatant cette baisse de productivité, certains agriculteurs augmentent leur utilisation d'engrais ou puisent l'eau plus profondément, ce qui met en péril à terme la viabilité des terres. D'autres alternatives sont également mises en place : la promotion de **cultures moins sensibles à la densité en sel** ou des **procédés de lixivation (leaching)** à la marge, qui visent à pratiquer un léger excès d'irrigation pour éviter l'augmentation de la salinité du sol, mais qui s'avère très coûteuse en eau, dans un pays qui souffre de stress hydrique.

2. Une réponse politique émergente, soutenue par les bailleurs internationaux

L'intégration d'une composante climatique dans la gestion des villes et des régions côtières

La protection du littoral est aujourd'hui essentiellement centralisée. Plusieurs ministères sont engagés sur ces questions : le **ministère de l'irrigation**, directement en charge de la gestion du trait de côte, avec son bras opérationnel : la SPA et le **Costal Research Center** pour la partie scientifique. Le ministère de l'Environnement est lui en charge d'assurer la coordination avec les autres ministères sur la gestion côtière, avec notamment le ministère du Logement, de la planification et du tourisme. Avec le support du PNUD, il a été lancé au niveau local des **comités** pour définir une gestion intégrée des zones côtières pour une meilleure coordination entre les différents acteurs. A Alexandrie, en 2023, il a été créé un comité ad hoc sur le changement climatique, intégrant également la partie scientifique, dont l'université d'Alexandrie, l'Institut d'océanographie.

Des premiers projets largement soutenus par les bailleurs internationaux

Plusieurs projets sont en cours, soutenus par les bailleurs internationaux principalement via des subventions, pour faire face à ce défi, dans une logique d'anticipation. D'un point de vue opérationnel, le projet majeur, d'un montant de **31,4 millions de dollars (sur financement du Fonds Vert pour le Climat)**, est la mise en place d'une digue naturel sur 69 km sur les points les plus vulnérables du delta du Nil qui s'étend sur environ 250km. Cette solution basée sur la nature (SBSN) allie technique traditionnelle et nouvelle technologie et devrait protéger ces territoires de 15 à 20 ans. Au niveau de la mer rouge, la protection des récifs coraliens est également soutenue par **USAID**, avec un engagement initial de **15 millions de dollars** (« Red Sea Initiative »), visant à attirer également d'autres sources de financement, dont privé.

Sur des aspects plus méthodologiques, la GIZ collabore actuellement avec le ministère du Logement en charge de la planification urbaine, pour renforcer la capacité du ministère sur l'intégration du risque climatique dans sa stratégie de planification urbaine et également le doter d'outil d'évaluation du risque climatique, qui pourraient être mis à disposition à échelon plus local.

Alexandra Lamotte, Conseillère Régionale Développement Durable

Indicateurs macroéconomiques

En 2023	Égypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO)			
PIB nominal	396 Md USD				4 290 Md USD			
Services	56,6%				47,5% ⁽¹⁾			
dont: Industrie	32,7%				46% ⁽¹⁾			
Agriculture, sylviculture et pêche	10,6%				4,9%			
PIB par habitant	3 770 USD				8 562 USD			
Exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p.)	2021	2022	2023	2024 (p.)
Taux de croissance réel	6,7%	3,8%	3,0%	4,1%	4,1%	5,6%	2,0%	2,9%
Déficit budgétaire (% PIB)	-6,2%	-7,8%	-8,4%	-7,3%	-2,2%	3,1%	-0,4%	-1,3%
Excédent primaire (% PIB)	1,3%	1,7%	2,1%	2,3%	-1,0%	3,9%	0,7%	0,3%
Solde courant (% PIB)	-3,5%	-3,0%	-2,5%	-2,4%	4,2%	10,3%	5,3%	3,9%
Taux d'inflation (% annuel)	8,5%	23,5%	32,2%	19,9%	14,0%	14,4%	16,5%	14,4%
Dettes publiques (% PIB)	88,5%	95,9%	96,4%	82,8%	52,1%	43,9%	43,3%	40,9%
Dettes externes (% PIB)	32,8%	41,8%	43,0%	40,7%	56,3%	48,2%	46,1%	45,0%

Source: Ministère des finances - Égypte, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte et FMI.

Note: (1) les parts des secteurs des services et de l'industrie dans le PIB de la région ANMO correspondent aux données de 2022.

En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24 ⁽¹⁾
Balance des paiements				
Exportations totales	28,7	43,9	39,6	24,1
Importations totales	70,7	87,3	70,8	52,9
Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1	14,5
Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10,0	23,7
Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	8,9	20,0
Solde globale	1,9	-10,5	0,9	4,1
	2021	2022	2023	Mars 2024
Secteur bancaire (hors BCE)				
Crédit à l'économie (% dépôts)	48,3%	48%	53,3%	59,9%
Fonds propres (% total des actifs)	6,9%	6,6%	7,1%	-
Créances douteuses (% prêts totaux)	4%	3,4%	2,9%	2,6%

Source: Ministère des finances - Égypte, Banque centrale d'Égypte.

Note: (1) les données pour l'exercice 2023/24 couvrent la période de juillet à mars, les données du dernier trimestre n'étant pas encore disponibles.

Agence de notation de la dette souveraine	Note	Perspective	Action	Date
Moody's	Caa1	Positive	Révision à la hausse	07-mars-24
Standard & Poor's	B-	Positive		18-mars-24

Indicateurs trimestriels Comptes externes (Md USD)	2022/23				2023/24			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	Juil-Sept	Oct-Déc	Janv-Mar	Avr-Juin	Juil-Sept	Oct-Déc	Janv-Mar	Avr-Juin
Solde commerciale	-9,10	-6,45	-8,00	-7,61	-7,94	-10,71	-10,14	-10,8
<i>dont hydrocarbures¹</i>	-0,11	1,88	-	-	-1,31	-1,77	1,39	-
Balance des services	4,05	6,81	3,68	7,38	5,20	3,96	2,10	3,1
Revenus du tourisme	4,07	3,25	2,99	3,32	4,45	3,32	3,10	3,52
Revenus du canal de Suez	2,01	1,97	2,24	2,54	2,40	2,40	0,96	0,87
Transferts diaspora (nets)	6,44	5,55	5,46	4,63	4,52	4,93	5,02	7,47
Compte courant	-3,19	1,41	-3,49	0,56	-2,81	-6,83	-7,46	-3,7
Solde compte de capital et financier	4,42	-1,63	5,27	0,88	1,77	6,59	11,67	9,85
<i>dont flux nets d'IDE</i>	3,30	2,43	2,22	2,09	2,32	3,21	18,18	22,4
<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-2,16	-0,86	-0,41	-0,34	-0,52	0,78	14,38	-0,10
Solde de la balance des paiements	0,52	0,08	-0,32	0,60	0,23	-0,64	4,54	5,55

Source : Banque centrale d'Égypte.

Note : les hydrocarbures incluent les exportations et importations de pétrole brut, produits pétroliers, carburants pour navires et avions et le gaz naturel.

Indicateurs mensuels	2023/24						2024/25				
	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Inflation (g.a) en %											
Inflation urbaine	33,7%	29,8%	35,7%	33,3%	32,5%	28,2%	27,5%	25,7%	26,2%	26,4%*	
Inflation sous-jacente	34,2%	29,0%	35,1%	33,7%	31,8%	27,1%	26,6%	24,4%	25,1%	25,0%*	
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %											
Taux de rémunération des dépôts	19,3	19,3	21,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3
Taux de refinancement	20,3	20,3	22,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3
Taux de change (au dernier jour du mois)											
EGP pour 1 EUR	33,6	34,0	33,4	33,4	50,9	51,3	51,1	51,3	52,6	53,9	52,8
EGP pour 1 USD	30,8	30,8	30,8	30,8	47,2	47,8	47,2	48,0	48,5	48,6	48,7
Réserves officielles (Md USD, à la fin du mois)											
Réserves de devises	35,2	35,2	35,3	35,3	40,4	41,1	46,1	46,4	46,5	46,6	46,7

Source : Banque centrale d'Égypte.

* : dernier chiffre disponible

Indicateurs socioéconomiques

	Egypte	ANMO	Monde
Population et démographie			

Population	2023	113 M	3,06 Md	8,02 Md
Croissance de la population (% annuel)		1,50%	1,50%	0,90%
Densité de la population (hab/km ²)	2021	110	43	61
Population âgée de 15 à 64 ans (% du total)	2023	70,4 M	325,2 M	5,21 Md
Population disposant de moins de \$1,90/jour (2011 PPA) (%)	2021	2%	5% ⁽¹⁾	9%
Santé et nutrition				
Espérance de vie à la naissance (années)	2022	70	73	72
Natalité (pour 1 000 hab)	2022	22	20	17
Mortalité (pour 1 000 hab)	2022	6	5	8
Fécondité (naissances par femme)	2022	2,30%	2,60%	2,30%
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	2022	16	16	28
Malnutrition (% de la population)	2021	7%	10%	9%
Insécurité alimentaire sévère (% de la population)	2019	8,8% ⁽²⁾	8,90%	10,50%
Sous-alimentation (% de la population)	2021	22,40%	62,40%	76,20%
Lits d'hôpitaux (pour 1 000 habitants)	2017	1%	2%	3%
Dépenses de santé des administrations publiques (% du PIB)	2021	1%	4%	7%
Marché du travail et éducation				
Population active (% âgée de 15-64 ans)	2022	47%	49%	66%
<i>Femmes actives</i>		17%	20%	53%
<i>Hommes actifs</i>		74%	75%	79%
Taux de chômage (% du total de la population active)	2023	7%	9%	5%
<i>Femmes au chômage</i>		17%	16%	5%
<i>Hommes au chômage</i>		5%	8%	5%
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (NEET) (% de la population jeune)	2023	27%	29%	20%
<i>Femmes NEET</i>		39%	41%	28%
<i>Hommes NEET</i>		15%	18%	13%
Alphabétisation des adultes (% âgées de 15+)	2022	75%	80%	87%
<i>Taux d'alphabétisation des femmes</i>		69%	74%	84%
<i>Taux d'alphabétisation des hommes</i>		80%	86%	90%
Alphabétisation des jeunes (% âgées de 15-24 ans)	2022	92%	91%	93%
<i>Taux d'alphabétisation des jeunes femmes</i>		92%	89%	92%
<i>Taux d'alphabétisation des jeunes hommes</i>		93%	93%	94%
Infrastructures et services de base				
Accès à l'eau potable (% de la population)	2022	99%	94%	91%
Accès aux services d'assainissement (% de la population)	2022	98%	91%	81%
Accès à l'électricité (% de la population)	2022	100%	97%	91%
Utilisation d'internet (% de la population)	2022	72%	76%	64%
Inclusion financière				
Compte auprès d'une institution financière ou un portefeuille mobile (% âgés de 15+)	2021	72% ⁽³⁾	53%	76%
<i>Taux d'inclusion financière des femmes</i>		63% ⁽³⁾	46%	74%
<i>Taux d'inclusion financière des hommes</i>		-	60%	78%
Environnement				
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2020	2	5	4,3
Exposition à la pollution atmosphérique (PM2.5) dépassant le seuil OMS (% de la population)	2017	100%	99%	91%

Source : Banque mondiale, OIT et Banque centrale d'Égypte. Note : (1) Données 2018 ; (2) données 2021 ; (3) données juin 2024.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr